

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

21.977

Date du contrôle:

16/03/2023

Lieu du contrôle:

Av. Hulet 13, Rixensart 1332

Agent-visiteur:

Benjamin De Potter

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

V1 16/03/2023 06:13:55

Prochaine visite avant le:

16/03/2024

Données générales

Adresse de l'installation

Av. Hulet 13, Rixensart 1332

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Av. Hulet 13, 1332 Rixensart

Adresse du propriétaire

Av. Hulet 13, Rixensart 1332

Installateur

Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

24334248 / 24333950

Code EAN

Liaison compteur-tableau

VFVB 4X6

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

32 A 3P

Contrôles

Schémas/plans

NOK

Liaisons équipotentielles

OK

Fondations

avant 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

Td jour

1diff 4P 300MA 63A

2disj 2P16

5disj 2P 20A

1disj 3P 25A

1diff 4P 30MA 40A

4 fusible 10A

6fusible 15A

Td exclusif nuit

3fusible 20A

Nombre de tableaux

1

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test BP du DDR

OK

ΔI_n

OK

Contrôle de l'état

OK

Matériel fixe

OK

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Autre
Résistance de terre (Ω)	0
Isolement ($M\Omega$)	1,17

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2)

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 :C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur

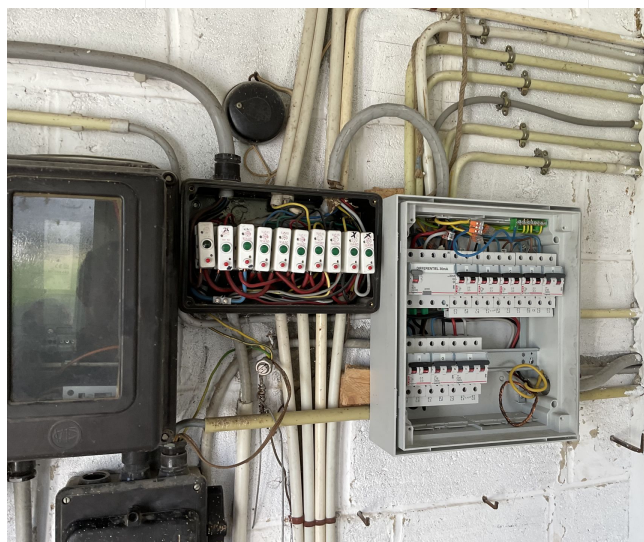


Tableau 1



Tableau 2

Liste des infractions

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

Libellé	Paragraphe
Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2; L3: 3.1.2.
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	
Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou disjoncteurs d'éléments de calibre.	L1: 5.3.5.5.; L3: 5.3.5.5.
Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.

Interrupteur dans volumes 2 salle de bain

Respecté la double isolation

Respecter la section en fonction de l'ampérage et de l'usage

Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge, ...) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	RDE11
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15